

Table sectorielle Affaires

Date / heure : Mardi, le 9 juin 2009 à 10 h 30
Lieu : MRC de La Jacques-Cartier, 60 rue Saint-Patrick, Shannon
Rédigé par : Marc Giroux
Diffusé le : 3 juillet 2009

Sont présents :

MM Jacques Marcotte, maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
André De Carufel, entreprise de fabrication, Confections Carcajou;
Vincent Paris, entreprise de service, Paris Communication;
Denis Savard, économie sociale, Cité Joie;
Pierre Brunelle, représentant du milieu, CLE de Charlesbourg;
Hugo Lépine, responsable du développement économique, CLD J-C;
Marc Giroux, conseiller aux entreprises, CLD J-C;

M^{mes} Rosalie Maude St-Arnaud, secteur agro-alimentaire, Les Œufs LARJ ;
Geneviève Monette, entreprise touristique, Tyst Tradgard.

Sont absents :

M. Alain Fecteau, économie du savoir, Technopôle Défense et Sécurité;

M^{mes} Claudine Courtemanche, commerce de détail, O²Vie;
Isabelle Dornic, économie du savoir, Filtéris.

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Marc Giroux souhaite la bienvenue à tous les participants et propose l'ordre du jour. Il précise le rôle de la table sectorielle affaires.

2. Présentations des participants :

À tour de rôle, chaque participant se présente au groupe et explique son champ d'expertise. M. Marcotte remercie les participants de leur présence et souhaite la mise en place d'une vision commune du développement économique du territoire de la MRC.

Table sectorielle Affaires

3. Mise en situation, objectif, mandat et rôle des participants

M. Giroux explique que la table sectorielle affaires a vu le jour dans le but de créer un rapprochement avec les préoccupations et les attentes du milieu. Il précise que le rôle des représentants est de participer activement aux échanges, que la table affaires a un rôle consultatif auprès du conseil des maires de la MRC et qu'elle devra trouver des solutions pragmatiques aux préoccupations du milieu et des enjeux qui seront identifiés par ordre de priorité.

4. Préoccupation des participants

M. Giroux présente aux participants les réponses au questionnaire qui a été transmis en mai 2009. Il mentionne que l'ensemble des participants a des préoccupations importantes sur deux sujets précis :

a) La main-d'œuvre : Qualité, recrutement, formation et rétention de celle-ci sont des problèmes fréquemment rencontrés;

b) La visibilité : Se faire connaître comme entreprise comporte des coûts importants, et toute la question touchant la visibilité de la MRC en fonction de son image et de sa notoriété.

5. Première préoccupation : la main-d'œuvre

Plusieurs interrogations ont été soulevées au sujet **du recrutement d'une main-d'œuvre de qualité, bilingue, bien formée et mobile.**

M. Brunelle mentionne que le taux de chômage de la région est à 4,4 %, le deuxième plus bas taux au Canada et que, dans pareil cas, il est normal d'éprouver des difficultés de recrutements de personnel. Malgré cela, il précise également qu'il y aurait lieu de mettre de l'avant une concertation entre les entreprises afin, par exemple, de partager la main-d'œuvre estivale et hivernale, de mettre en place un outil de développement efficace pour recruter efficacement.

En ce sens, M. Savard exprime que le coût de recrutement, pour Cité Joie, est de 40 000 \$ annuellement et qu'il y a un énorme problème à recruter des jeunes, principalement à cause de l'absence de transport en commun sur le territoire. M^{me} Monette et M. De Carufel signifient qu'ils ont de la difficulté à attirer du personnel qualifié et mobile.

Table sectorielle Affaires

M. Marcotte apporte une précision concernant le transport en commun en signifiant aux participants que le problème de la mobilité sera résolu dès septembre 2009 avec la mise en place d'un service de transport en commun.

De plus, un autre problème qui a été abordé est celui de l'embauche de personnel bilingue. Cette particularité rend le recrutement encore plus difficile. M^{me} St-Arnaud mentionne qu'il y a beaucoup de travailleurs agricoles qui sont embauchés durant l'été, venant de l'extérieur du pays, et qui ne s'expriment pas en français et M^{me} Monette explique qu'elle a de la difficulté à obtenir du personnel bilingue surtout lors de la tenue de congrès à la Station touristique Duchesnay.

En conclusion, M. Marcotte suggère qu'il serait important de mettre en place un outil de développement efficace d'attractivité du personnel afin de le motiver à s'intéresser aux entreprises dans un milieu où il fait bon de vivre.

6. Deuxième préoccupation : La visibilité

La question de la visibilité a été discutée sous plusieurs angles. La visibilité comme entreprise pour se faire connaître, pour communiquer les services et produits offerts à la population locale, régionale et internationale et la visibilité du territoire de la MRC de La Jacques-Cartier en termes de notoriété et d'image.

6.1 Visibilité de l'entreprise

Un point de vue qu'ont en commun toutes les entreprises, et principalement celles qui sont en démarrage, concerne la problématique du peu de moyens financiers pour se faire connaître et rejoindre leurs clientèles locales, régionales ou internationales. Également, la question de l'étiquetage des produits destinés au marché local a été soulevée et pourrait répondre au message véhiculé d'encourager l'achat de produits locaux. Tous sont d'accord avec le principe, mais encore faut-il savoir où les trouver?

6.2 Visibilité de la MRC

Autre point que les participants ont soulevé concerne la question de la visibilité de la MRC de La Jacques-Cartier en termes d'image et de notoriété. On retrouve sur notre immense territoire un environnement naturel autour desquels gravitent plusieurs types d'entreprise. La diversité des produits et des services offerts joue un rôle complémentaire et de soutien au développement de notre économie. Ces richesses ne sont pas mises en valeur et il y aurait lieu de le faire en concertation.

Table sectorielle Affaires

6.3 Pistes de solutions

Des pistes de solutions ont été soulevées dont l'utilisation du web comme plateforme de développement de notre économie, comme outil de promotion et de mise en marché de nos produits et services et comme outil de développement de notre image, de notre notoriété et de démonstration du sérieux du milieu à bâtir notre crédibilité.

Une autre piste de solution qui a été discutée est la réalisation d'un journal local couvrant tout le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier. L'idée est de communiquer les produits et les services des entreprises à la population, d'encourager la concertation et les échanges entre les entreprises, le consommateur et tous les intervenants du milieu économique.

Évidemment, ces pistes ont soulevées beaucoup d'intérêts et feront l'objet d'échange et de points de discussions à l'ordre du jour lors de la prochaine rencontre de la table sectorielle affaires.

7. Prochaine rencontre

M. Giroux mentionne que la prochaine rencontre aura lieu vers la fin du mois de septembre 2009 et qu'un questionnaire sera de nouveau acheminé aux participants 15 jours avant la date prévue à cet effet.

Lors de cette rencontre, le portrait économique de la MRC ainsi que son profil par secteur d'activité seront présentés.

8. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée à 12 h 30.

Table sectorielle Affaires

Annexe 1 : Sommaire des réponses des participants au questionnaire

1- Question # 1 : Les préoccupations

- Problème de recrutement de la main-d'œuvre qualifiée, désireuse d'apprendre, mobile, bilingue;
- La question du manque de visibilité et du coût afin de se faire connaître;

2- Question # 2 a) : Les points forts :

- Bonne écoute des entrepreneurs et de bons services-conseils;
- Le milieu et la qualité de vie devraient être des moyens d'attirer du capital humain;
- Le secteur touristique a des bases solides;
- Mise en valeur de parc Courcelette (20 millions pi²);

3- Question # 2 b) : Les points faibles

- Préoccupation environnementale;
- Faible concertation entre les intervenants du milieu;
- Promotion des produits et services des entreprises du milieu;
- Manque de notoriété de la MRC;
- Nombre de places d'affaires disponibles est limité;

4- Question # 2 c) : Bâtir sur quoi ?

- Meilleure concertation entre le milieu et les organismes afin de répondre aux réels problèmes communs exprimés;

5- Question # 3 : Les outils financiers du CLD

- Les programmes du CLD sont suffisants, mais les possibilités de subventions pour les entreprises sont peu connues;
- Le CLD devrait développer des outils d'attractions d'entreprises désireuses de s'installer sur le territoire en fonction des nouvelles tendances et d'objectifs de développement;

6- Question # 4 : La visibilité

- Le coût pour se faire connaître est très dispendieux et il y a un manque de concertation;
- La MRC de La Jacques-Cartier est peu connue et les entreprises doivent, en plus de vendre un produit, vendre le territoire;